



# Consultation régionale

## Plan Nature 2030

24 octobre 2023



Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie

Novembre 2023

## Table des matières

Mise en contexte .....	2
1) Pourquoi cette consultation régionale ? .....	2
2) Pourquoi la biodiversité ?.....	3
Objectifs .....	4
Programme de la journée – 24 octobre 2023 .....	5
Participants.....	6
Les Ateliers – Questions et principaux résultats.....	8
Atelier 1 : Priorisation des axes et des cibles du Plan Nature 2030 en Gaspésie .....	8
Atelier 2 –Le rôle des intervenants pour atteindre ces cibles.....	11
Atelier 3 – Préserver la biodiversité sur le territoire gaspésien .....	13
Atelier 4 – Vos souhaits et vos engagements.....	16
Résultats du questionnaire de satisfaction.....	18
Conclusion.....	22
Annexes.....	24
Annexe 1 : Liste des organisations invitées par secteur.....	24
Annexe 2 : Lettre des producteurs et productrices acéricoles Bas-Saint-Laurent et Gaspésie ..	26
Annexe 3 : Présentations Powerpoint.....	26
Annexe 4 : Article Radio Canada « La Gaspésie se penche sur sa biodiversité ».....	26

### Rédaction et mise en page

Michel Chouinard

Audrey Minot

Sandrine Papias

## Mise en contexte

### 1) Pourquoi cette consultation régionale ?

En décembre 2022 a eu lieu à Montréal la 15e conférence des Nations unies sur la diversité biologique (COP15) Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal | UNEP - UN Environnement Programme. À cette occasion les pays membres ont tous pris un engagement clair pour intervenir afin de faire cesser le déclin de la biodiversité.

À cette occasion, le premier ministre M. François Legault, s'est engagé à doter le Québec d'un document stratégique qui viendra encadrer, au cours des prochaines années, une mise en œuvre cohérente de mesures visant à préserver et à améliorer la biodiversité pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

En réponse à cet engagement, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec les ministères impliqués dans la conservation de la biodiversité, a entrepris l'élaboration du Plan Nature 2030 qui vise notamment à mettre en place des mesures de conservation des milieux naturels, à soutenir les initiatives autochtones de conservation de la nature, à agir sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité et à favoriser un accès à la nature pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Afin d'atteindre les objectifs de ce chantier ambitieux, l'implication de la société civile ainsi que des Premières Nations et des Inuits est fondamentale.

Le gouvernement a mandaté le Regroupement des Conseils régionaux de l'Environnement du Québec et tous les Conseils régionaux de l'Environnement d'organiser 17 Rendez-vous de la Biodiversité sur l'ensemble du territoire et de faire rapport des décisions prises au cours de ces consultations dans chacune des régions du Québec au cours du mois d'octobre et au début novembre.

C'est dans ce contexte que plusieurs organisations ont été invitées à participer au « Rendez-vous régional de la biodiversité ». Cette consultation régionale a réuni des personnes actives dans différents secteurs en Gaspésie afin d'examiner ensemble différents aspects du milieu de vie dont nous bénéficions tous et de voir comment mieux en assurer une utilisation qui permettra à la population actuelle et aux futures générations d'en profiter pleinement en conservant le plus possible ses qualités actuelles et ses potentiels.

Une enveloppe de \$650 millions est associée à l'élaboration et la mise en œuvre de ce Plan Nature au cours des prochaines années.

Cette consultation a eu lieu le 24 octobre 2023 au Centre Galgoasiet à Gesgapegiag. Elle s'est tenue sous forme de tables rondes autour desquelles les personnes invitées ont été encouragées à échanger sur les moyens à prendre dans chacun de leurs domaines pour contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et sur les priorités régionales de mise en œuvre du Plan Nature 2030 en Gaspésie. Des documents préparatoires ont été transmis en amont de la séance pour les personnes inscrites. Cependant, aucune préconsultation n'a été faite avant la tenue du Rendez-vous, les efforts ayant été mis principalement sur la participation des organisations et municipalités du territoire à la consultation.

## 2) Pourquoi la biodiversité ?

Une étude de 2005 faite à l'échelle mondiale et commandée par le Secrétaire général de l'ONU a permis de mettre en lumière l'importante contribution des écosystèmes au bien-être des humains par ce qu'on appelle les « services écologiques ». L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire est une démarche à l'échelle internationale qui a duré 4 ans et qui a réuni les contributions de plus de 1 360 experts issus de près de 50 pays, pour évaluer sur des bases scientifiques l'ampleur et les conséquences des modifications subies par les écosystèmes de la planète.

Les services rendus par la nature résultent des processus écologiques qui se produisent dans les écosystèmes grâce à leur biodiversité et dont bénéficient directement ou indirectement les humains.



*Photo 1 : Vue sur Carleton-sur-Mer depuis le Mont St Joseph (Crédit : Audrey Minot)*

## Objectifs

Le Rendez-vous de la Biodiversité devait permettre de consulter les acteurs locaux, régionaux et municipaux de la région sur leur intérêt à contribuer à atteindre les cibles du Cadre mondial de la biodiversité. L'atelier d'une journée prévoyait également des échanges et des discussions sur les objectifs du Plan Nature 2030 et les actions à mettre en œuvre.

Au-delà de cette rencontre, le CRE Gaspésie informera et sensibilisera les différents intervenants de la région – organismes, municipalités, MRC, entreprises... – pour qu'ils adoptent une résolution afin de s'engager à participer à la mise en œuvre du Plan Nature 2030 et ainsi contribuer aux cibles du Cadre mondial de la biodiversité.



*Photo 2 : Rivière Port-Daniel (Crédit : Audrey Minot)*

## Programme de la journée – 24 octobre 2023

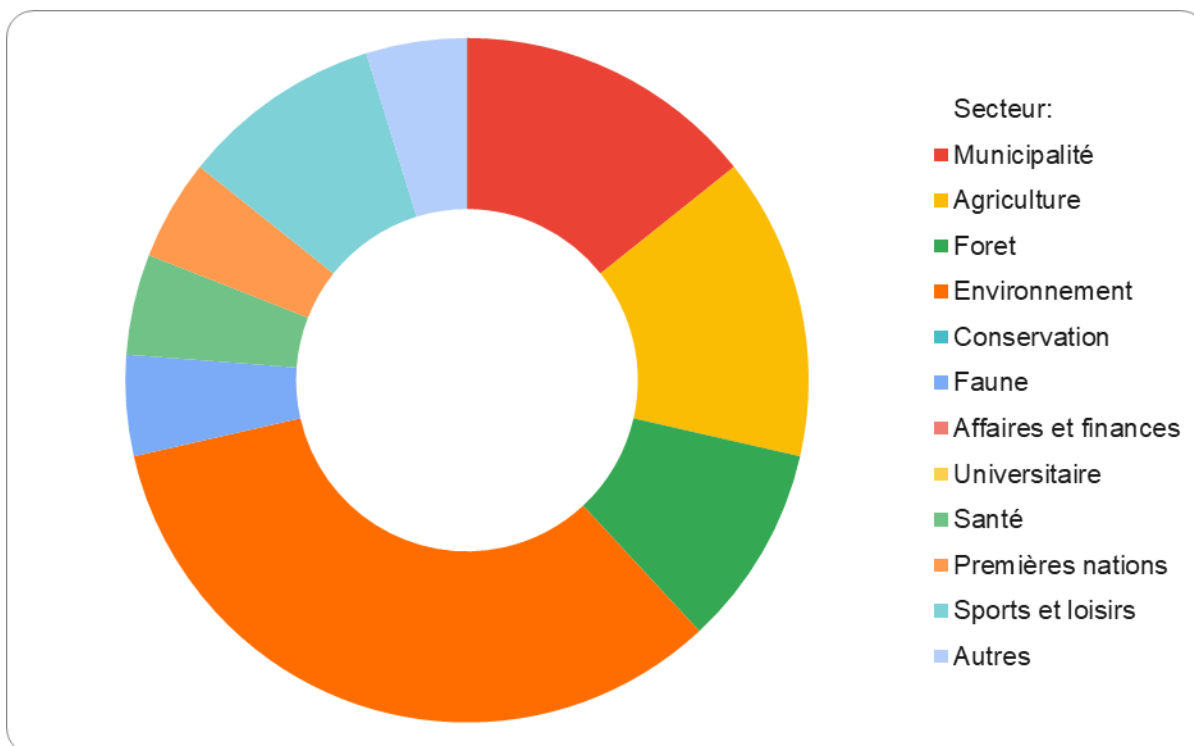
8h15	Accueil
9h00	Mot de bienvenue et mot du Chef Gesgapegiag
9h15	Vidéos officiels et présentation du déroulement de la journée
9h30	Mise en situation pour l'atelier #1
9h40	<b>Atelier 1 - Priorisation des axes et des cibles du Plan Nature 2030 en Gaspésie</b>
10h40	Pause
10h55	Plénière de l'atelier #1
11h10	Mise en situation pour l'atelier #2
11h20	<b>Atelier 2 -Le rôle des intervenants pour atteindre ces cibles</b>
12h00	Plénière de l'atelier #2
12h15	Dîner et temps de pause
13h05	Mise en situation pour l'atelier #3
13h15	<b>Atelier 3 - Préserver la biodiversité sur le territoire gaspésien</b>
14h05	Plénière de l'atelier #3
14h20	Pause
14h35	Mise en situation pour l'atelier #4
14h45	<b>Atelier 4 - Vos souhaits et vos engagements</b>
15h35	Plénière de l'atelier #4
15h50	Retour sur la journée et sur les suites prévues. Évaluation
16h10	Conclusion et remerciements

## Participants

Nombre d'invités : 107

Nombre de personnes invitées présentes : 21

Nombre de personnes de chaque secteur	Secteur	Nombre de participant.e.s
	Municipalité	3
	Agriculture	3
	Foret	2
	Environnement	7
	Conservation	0
	Faune	1
	Affaires et finances	0
	Universitaire	0
	Santé	1
	Premières nations	1
	Sports et loisirs	2
	Autres	1



La liste des organisations invitées par secteur se trouve en Annexe 2.

## *Remarques*

Malgré une participation plutôt faible, la majorité des secteurs avait au moins un invité présent. Pour plusieurs secteurs, la seule personne présente représentait bien l'ensemble du secteur. Par exemple, pour les secteurs de la santé et du tourisme, le directeur régional de la santé publique de la Gaspésie-Îles de la Madeleine et le directeur développement et tourisme durable de Tourisme Gaspésie étaient respectivement présents.

Parmi les facteurs d'explication à cette faible participation, le calendrier était particulièrement chargé avec beaucoup de personnes en congé pour la période de la chasse mais également la mobilisation autour du redécoupage électoral avec une audience publique qui se tenait à Gaspé la même journée. Plusieurs organisations sont également établies au niveau national et ont donc parfois pu participer dans d'autres régions dans lesquelles elles sont également impliquées. C'est notamment le cas de plusieurs organisations du domaine de la conservation.



*Photo 3 : Rendez-vous de la Biodiversité le 24 octobre 2023 au Centre Galgoasiet (Crédit : Audrey Minot)*

## Les Ateliers – Questions et principaux résultats

### Atelier 1 : Priorisation des axes et des cibles du Plan Nature 2030 en Gaspésie

#### *1. Dans quelles cibles du Plan Nature 2030, la Gaspésie aurait davantage de capacité à agir concrètement?*

- Cible 1: Aménager le territoire en ayant une approche locale dans une perspective régionale à l'intérieur d'une vision nationale : Gouvernance plus locale en lien avec l'aménagement du territoire, décentralisation de pouvoirs et de moyens financiers vers les régions
- Cible 2 : Restaurer certains sites industriels, miniers ou autres abandonnés
- Cible 3 : Conserver 30% est une cible pertinente et accessible pour le territoire gaspésien parce que l'on a beaucoup de territoire naturel.
- Cible 3 : La protection d'espaces et d'écosystèmes en milieu marin pour le renouvellement et la pérennité des espèces marines (faune et flore)
- Cible 4 : Protéger les espèces menacées et favoriser leur rétablissement: Le Caribou est prioritaire de l'avis de tous
- Cible 5 : Éviter, freiner EEE et développer moyens de repérage précoce
- Cible 6 : Assurer la durabilité de l'agriculture : Soutenir la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable de l'UPA Gaspésie-les Îles mais voir à moduler régionalement parce que la majeure partie de l'agriculture se pratique dans le sud de la péninsule
- Cible 7 : Faire la distinction entre la forêt publique et la forêt privée en termes de capacité d'agir et objectifs à atteindre
- Cible 7 : Considérer les multiples usages du territoire, pas seulement la foresterie : développer une utilisation multi ressources de la forêt
- Cible 13 : Communication, éducation et sensibilisation pour mobiliser la population et les organisations envers la protection de la biodiversité
- Cible 13 : Importance de fournir la documentation en langue anglaise et prévoir dans certains cas des documents en langues autochtones pour favoriser la participation et la collaboration des Premières Nations au Plan Nature
- Cible 14 : Travailler de concert et soutenir les initiatives autochtones de protection et conservation de la biodiversité.

## *2. Quelles sont vos préoccupations envers les axes et les cibles du Plan Nature 2030 ?*

- Politiques et réglementation : concordance entre les municipalités pour harmonisation de la réglementation et de son application: (exemple de l'agriculteur qui cultive sur 2 territoires municipaux)
- Quels seront les indicateurs utilisés pour mesurer tout ça? Ils doivent être développés en parallèle avec la mise en œuvre du Plan nature
- Besoin de mesures rapides et efficaces (exemple du caribou du Parc de la Gaspésie), problème de la multiplication des claims miniers et incapacité à agir de manière rétroactive, conservation des vieilles parcelles de forêts multi centenaires (Exemple de la ZEC des Anses)
- Il y a un manque de ressources humaines et financières pour faire appliquer la réglementation existante pour la protection de la biodiversité
- La mobilisation des parties prenantes et de la population est à faire. L'adaptation est très importante et en conséquence, le besoin d'une bonne communication est essentiel pour favoriser la participation de l'ensemble de la population civile
- Privilégier des horizons plus courts pour avoir une meilleure vision et pouvoir s'ajuster
- Terrains privés : la Gaspésie est aménagée de façon linéaire parce que le territoire est surtout occupé en bordure de la côte Golfe Nord et Golfe Sud.

## *3. Dès l'an 1 du Plan Nature 2030, quelles cibles doivent être mises en œuvre en priorité en Gaspésie, sachant que d'autres mesures seront considérées d'ici 2030 ?*

- Cible 1 : Aménagement du territoire dans une approche de protection de la biodiversité
- Cible 2 : Restauration des écosystèmes prioritaires : voir à mettre des moyens sur ce qui est existant comme mesures de gestion et comme mesures de compensation mais qui n'est pas vraiment appliqué
- Protection de la forêt : viser plus la cible 3 plutôt que la cible 7 permettrait de meilleurs résultats tant à court terme qu'à long terme
- Cible 4 : Les espèces menacées ou vulnérables ne peuvent pas attendre, c'est le cas du caribou de la Gaspésie
- Cible 5 : Éviter introduction et freiner la propagation des EEE : une stratégie nationale et régionale doit être adoptée
- Cible 7 : Privilégier une approche de gestion écosystémique de la forêt québécoise : approche multi ressources plutôt que la récolte d'arbres exclusivement

- Cible 9 : Modification de la Loi sur les mines pour abroger la préséance de l'activité minière sur la protection du territoire. L'intégration de la biodiversité à la gouvernance de l'État est considérée comme primordiale pour l'ensemble du Québec
- Cible 13 : Il est considéré comme fondamental de mettre l'accent sur le partage des connaissances et la communication dans la mise en application du Plan Nature. Cette cible permet de mieux rejoindre les différents secteurs de la société et d'encourager la participation à différents niveaux (citoyens, organisations, Premières Nations, communautés anglophones, etc.).

#### *4. Y a-t-il des cibles intermédiaires à établir d'ici 2030 ?*

- Cible 2 : Agir face à la problématique des engins de pêche abandonnés dans les fonds marins
- Cible 7 : Privilégier une approche de gestion écosystémique de la forêt québécoise
- Cible 11 : Encourager une transition pour une production plus responsable et moins intensive (sobriété, consommation locale, économie responsable, autonomie alimentaire plus grande, etc.)
- Cible 12 : Mobiliser du financement privé en présentant la biodiversité comme une cause à soutenir dans une perspective de développement durable pour les générations futures. Le financement privé peut être un outil puissant si le gouvernement met en place des leviers qui viennent faciliter cette participation
- Cible 13 : Faire participer et soutenir le milieu de l'Éducation pour développer une relation positive des générations montantes avec les milieux naturels et les milieux habités.

## Atelier 2 –Le rôle des intervenants pour atteindre ces cibles

### *1. Votre organisation travaille-t-elle actuellement sur des projets qui cadrent avec les cibles du Plan Nature 2030 ?*

- L'ensemble des organisations présentes à la consultation ont des plans définis ou des orientations qui vont dans le sens des cibles du Plan Nature 2030, par exemple, le Plan Directeur de l'Eau (PDE) des Organismes de Bassins Versants (OBV). Certaines organisations ont une longue expérience de concertation afin d'assurer une gestion apte à protéger les ressources dont ils ont la responsabilité, par exemple la ZEC saumon de la rivière Bonaventure. De façon générale, toutes les organisations présentes travaillent déjà sur des projets qui cadrent avec le Plan Nature.
- Les différents secteurs d'activités de la région sont conscients de l'importance de la biodiversité et du contact avec la nature dans leurs mandats respectifs. Par exemple, des pratiques d'agriculture durable sont encouragées (milieux humides, chauve-souris, agriculture régénératrice, agri-climat, etc.). L'industrie touristique gaspésienne a pour produit d'appel principal la beauté des paysages et le contact avec la nature. La Direction de la santé publique comprend très bien l'importance d'un contact avec la nature pour contribuer à la santé générale de la population.

### *2. Quel rôle pouvez-vous jouer pour contribuer à l'atteinte des cibles ?*

- Apporter l'expertise développée dans nos différents domaines d'activités pour identifier les sites les plus propices à restaurer, à mettre en valeur et à protéger
- Favoriser le partage des connaissances entre les diverses organisations pour travailler ensemble à assurer une utilisation durable de la biodiversité
- Soutenir les initiatives de la communauté Mi'gmaq en partageant des connaissances et du savoir-faire issus des différentes organisations
- En milieu municipal, voir à réviser une partie des schémas d'aménagement de façon à préserver des milieux riches en biodiversité
- Contribuer à la réalisation des planifications territoriales (par exemple, PDE, Plan d'Agriculture Durable, PAFIT)
- En agriculture, soutenir les producteurs en encourageant des pratiques aidant à la régénération des sols, la protection du territoire et la préservation du capital biologique
- Soutenir les initiatives en milieu scolaire visant à mieux faire connaître et à protéger l'environnement et les milieux naturels.

### *3. Quels sont les freins de votre organisation à jouer pleinement votre rôle ?*

- Limites dans la capacité financière de mener des actions
- Pour les organisations bénévoles, absence de personnel rémunéré
- L'information pertinente et à jour sur la gestion des ressources n'est pas nécessairement accessible pour tous
- La relève au sein des organisations est de plus en plus problématique donc essoufflement et manque de temps du personnel en poste
- Limites de capacité d'action dans le milieu municipal dû à diverses contraintes : manque d'outils de gestion adaptés, pressions citoyennes, orientation politique (l'économie avant l'environnement...), difficulté d'applications des règlements existants par manque de moyens financiers ou de main d'œuvre.

### *4. Est-ce que des enjeux particuliers pourraient influencer l'organisation que vous représentez à adhérer aux cibles du Plan Nature 2030 (leviers, freins, obstacles) ?*

- La suite à donner aux consultations régionales sur le Plan Nature 2030 doit être prise au sérieux par le gouvernement pour démontrer sa réelle volonté de le mettre en œuvre
- L'adhésion de l'ensemble des ministères aux cibles et objectifs du Plan Nature 2030 est primordiale pour convaincre la société civile d'y adhérer pleinement
- Il serait avisé d'intégrer la protection de la biodiversité comme un principe de base dans les programmes gouvernementaux
- La volonté du gouvernement de mettre en œuvre le Plan Nature doit se refléter dans le niveau de financement des projets d'actions
- Assurer une certaine équité du niveau de financement entre toutes les régions
- Une campagne d'information gouvernementale sur la protection de la biodiversité destinée à la population serait d'une grande utilité pour obtenir l'adhésion de la population au Plan Nature
- Pour les organisations anglophones, rendre l'information disponible dans leur langue pour faciliter le partage des informations à l'intérieur de leurs équipes et permettre une meilleure mobilisation.

## Atelier 3 – Préserver la biodiversité sur le territoire gaspésien

*1. Pour vous, quels sont les éléments naturels du territoire gaspésien qui vous apparaissent les plus remarquables ?*

- Les rivières à saumon et leurs eaux limpides
- La chaîne des Appalaches
- Les milieux de toundras alpines
- Les barachois
- La zone côtière
- La richesse du milieu marin
- La géologie exceptionnelle qui détermine les peuplements forestiers et les espèces qu'ils abritent (parfois très différentes du reste du Québec)
- L'omble chevalier et les moules d'eau douce dans certains lacs
- Les milieux naturels d'exception (Parc Forillon, Parc de la Gaspésie, Île Bonaventure, les forêts anciennes, ...)

*2. Quelles sont les pratiques que nous devons cesser de faire ?*

- Bâtir trop près des cours d'eau dans le développement domiciliaire
- Prélever des ressources biologiques à des niveaux dépassant leurs capacités de renouvellement
- Faire des coupes forestières intensives ou dans des milieux fragiles
- Prioriser un seul type d'arbre au détriment d'une diversité d'espèces dans le reboisement sans tenir compte de l'écologie du milieu
- Faire primer l'application du régime forestier du Québec au détriment de la biodiversité
- Prioriser les droits donnés par la Loi sur les mines aux claims miniers qui empêchent la conservation d'habitats naturels en terres publiques
- Subventionner les compagnies qui détruisent ou polluent au-delà des normes existantes plutôt que d'encourager les compagnies ayant des pratiques responsables
- Sur les tables de concertation forestières (GIRT), cesser de consulter les intervenants du territoire pour la forme sans donner suite à leurs recommandations
- Couper inutilement des arbres en milieu habité.

3. *Quels sont des projets ou des façons de faire en cours que nous devrions consolider, pérenniser ou bonifier pour contribuer significativement aux cibles?*

- Permettre plus de gouvernance locale pour favoriser une meilleure gestion des ressources davantage en adéquation avec de la réalité des communautés
- Poursuivre l'adoption de pratiques agricoles à impact minimal sur l'environnement (En Gaspésie, projets agricoles exemplaires et innovateurs à préserver et à soutenir adéquatement)
- Développer l'agriculture biologique à petites échelles
- Accompagner le développement de bonnes pratiques de protection de la biodiversité dans les activités « nature » offertes comme produits touristiques
- Mettre en place des infrastructures favorisant le contact avec la nature pour les citoyens en milieu municipal
- Maintenir les décisions de protection du territoire et des espèces qui font consensus régionalement (caribou, pétrole, etc.)
- Voir à protéger de façon adéquate les milieux humides du territoire
- Cibler les milieux à haute valeur écologique à préserver
- Développer et mettre en application des programmes scolaires sur l'importance de la biodiversité et sur les moyens d'en assurer la pérennité.

4. *Quels sont les outils manquants que nous devrions créer ?*

- Un Plan Nature... (!)
- Développer et mettre en application des stratégies préventives pour empêcher la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité
- Mettre en place des outils de suivi de la mise en œuvre du Plan Nature au fil des années afin d'en suivre la progression et d'en ajuster les cibles au besoin
- Définir des indicateurs pour mesurer l'atteinte des cibles du Plan Nature
- Favoriser la gouvernance locale en donnant du poids aux orientations soutenues par les citoyens, les organismes œuvrant en environnement ainsi que par le milieu municipal
- S'inspirer du lien profond avec la nature des communautés autochtones dans leurs manières de faire et d'être
- Fournir des outils adaptés aux réalités municipales pour mieux faire appliquer la réglementation et les mesures de protection de la biodiversité
- Promouvoir l'utilisation des outils de suivi existants (par exemple Sentinelle pour les Espèces Exotiques Envahissantes)
- Identifier et cibler les zones d'intérêt à protéger sur le territoire gaspésien
- Effectuer des campagnes de relevés des eaux souterraines pour localiser les nappes phréatiques d'importance en Gaspésie afin de mieux les protéger

- Produire une cartographie à jour des forêts anciennes (multi-centenaires) et des écosystèmes forestiers exceptionnels
- Estimer la valeur monétaire des écosystèmes et de leurs services pour « parler le même langage » que les décideurs
- Favoriser le partage des connaissances entre les différentes organisations du territoire dans le but de travailler ensemble à assurer une gestion responsable et une utilisation durable de la biodiversité

## Atelier 4 – Vos souhaits et vos engagements

### *1. Que souhaiteriez-vous faire au sein de VOTRE ORGANISATION afin d'atteindre les cibles du Plan Nature 2030 d'ici 2027 ?*

- Faire concorder le mandat de chaque organisation avec les cibles et objectifs du Plan Nature
- Faciliter la réalisation des actions reliées au Plan Nature dans les planifications pluriannuelles des organisations (PDE, PRMHH, Schéma d'aménagement des MRC, etc.)
- Accompagner le milieu municipal dans ses efforts de protection et de mise en valeur de la biodiversité
- Partager les outils et connaissances accumulés au fil des années avec les autres organisations pour faciliter leur implication dans la réalisation d'actions liées au Plan Nature
- Travailler de concert avec les autres organisations pour identifier les sites les plus propices à des projets de restauration
- Rassembler le financement nécessaire pour pouvoir mener des actions concrètes.

### *2. Que souhaiteriez-vous que vos partenaires mettent en œuvre afin d'atteindre les cibles du Plan Nature 2030 d'ici 2027 ?*

- Développer des modes de gestion communs au sein de l'ensemble des ministères et des organisations en se basant sur une vision à long terme du territoire et de sa biodiversité
- Participer à des rencontres de concertation entre les organisations pour mieux définir le rôle de chacun dans la mise en œuvre des actions du Plan Nature
- Mettre en œuvre des projets communs dans lesquels des partenaires d'horizons variés participent à leurs réalisations
- Participer à des projets d'acquisition de connaissances sur les écosystèmes de la région et leur biodiversité
- Soutenir les initiatives de mise en place d'aires protégées sur le territoire.

3. *Quels moyens techniques et financiers souhaiteriez-vous que le gouvernement du Québec développe pour faciliter votre engagement dans la mise en œuvre du Plan Nature 2030?*

- Améliorer la capacité de suivi et d'application de la réglementation des municipalités concernant la biodiversité compte tenu de leur rôle important dans l'aménagement du territoire
- Augmenter la capacité d'agir du MELCCFP en lui octroyant une enveloppe budgétaire annuelle suffisante pour remplir un mandat élargi
- Créer un organisme à l'échelle nationale ayant pour mandat le suivi de la mise en œuvre du Plan Nature avec des représentants d'organismes pertinents et des représentants citoyens
- Ne plus travailler en silo et privilégier une vision d'ensemble et la mise en commun des capacités d'agir des ministères afin d'être plus efficaces dans l'atteinte des objectifs du Plan Nature
- Réaligner les programmes de financement gouvernementaux existants de façon à ne pas dégrader davantage l'environnement et à favoriser des approches plus en accord avec les orientations du Plan Nature
- Mettre en place des mesures fiscales pour favoriser l'apport de financement d'entreprises privées dans les projets du Plan Nature
- Accorder de l'importance à l'interdépendance de la biodiversité et de la lutte aux changements climatiques pour l'atteinte des objectifs du Plan Nature.

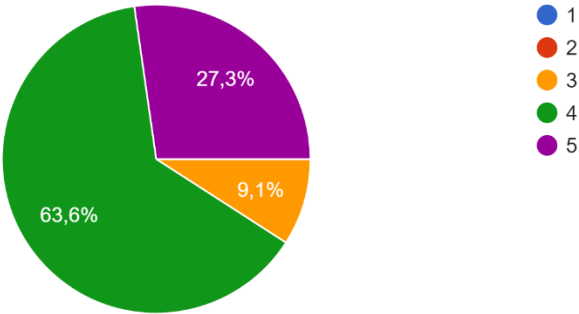


*Photo 4 : Plage de Cap aux Os (Crédit : Sandrine Papias)*

# Résultats du questionnaire de satisfaction

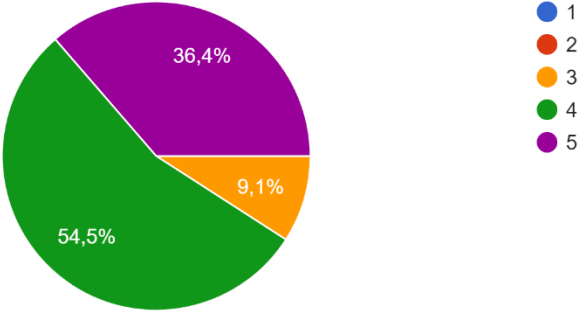
D'une manière générale, êtes-vous satisfait.e de cette journée ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



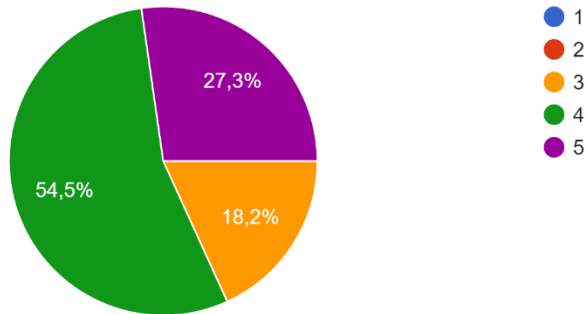
La structure de la journée vous convenait-elle ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



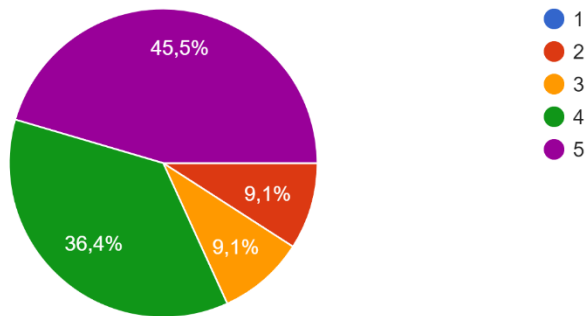
Comment avez-vous trouvé l'animation de la journée ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



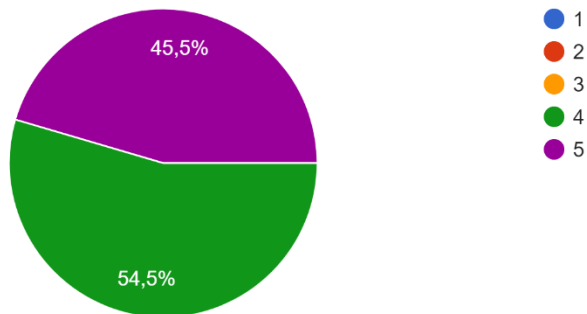
Comment avez-vous trouvé la qualité de l'animation et des discussions aux tables ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



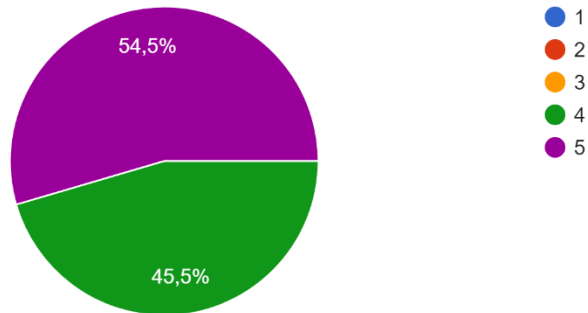
Diriez-vous que vos attentes ont été prises en compte lors de cette journée ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



Est-ce que cette journée vous a permis de mieux comprendre les opportunités et les enjeux liés au Plan Nature 2030 ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



Avez-vous d'autres suggestions ou commentaires sur le Plan Nature 2030, qui n'ont pas été abordé.e.s lors de la journée ?

2 réponses

C'était une rencontre très enrichissante et nécessaire selon moi. Tellement, que le temps nous a manqué et nous en avons tous souffert malheureusement. Je comprends que côté logistique c'était une journée seulement, mais il y avait tant à dire! C'est bien la seule raison pourquoi les notes ne sont pas de 5/5 partout. Merci encore pour l'invitation!

Le «Plan Nature 2030» est une bonne initiative du Gouvernement mais le MRNF/Industrie forestière sont très, très réfractaires à tous les changements (Bonne chance...)

Avez-vous d'autres commentaires sur l'organisation de la journée.

5 réponses

Il ne semble pas avoir de ligne afin d'indiquer notre prénom, nom et organisme : Judith Rondeau Chalifoux, Conseil de l'Eau Gaspésie Sud. Merci pour la belle journée de réflexion.

Très belle organisation, intervenants pertinents et de plusieurs horizons. Par contre, j'ai une critique constructive: Une liste des intervenants invités avec la possibilité de suggérer des intervenants en amont de l'activité aurait été grandement bénéfique pour bonifier les échanges. J'ai d'excellents contacts dans les entreprises forestières qui auraient pu nuancer le débat et s'investir dans l'atteinte des cibles. J'ai aussi de bons liens avec le comité en charge de la réserve de biodiversité de Saint-Elzéar. Ces personnes auraient vraiment eu leur place autour des tables selon moi.

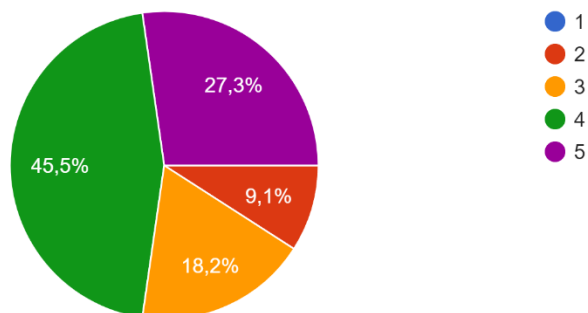
Choix de salle et logistique: pas de lumière, pas de sonorisation, pas l'idéal pour démarrer ce genre d'événement. Aussi, aux tables, les communications étaient difficiles, le bruit de fond de la ventilation et autres couvraient les échanges. Évidemment, l'enjeu de la langue à notre table a ajouté un énorme filtre supplémentaire. Beaucoup d'événements sont organisés dans la région et la qualité de ceux-ci sont supérieurs. Vue l'importance du sujet, le CREGÎM et le ministère de l'Environnement auraient dû faire appel à une entreprise spécialisée en organisation d'événements.

Malheureusement, il y avait beaucoup d'écho dans la salle pour faire du travail en atelier.

Par rapport à l'animation; celle-ci était excellente. Cependant, il était difficile d'entendre la majorité des participants vu la grandeur de la pièce.

Ressortez-vous avec des pistes d'action concrètes ? Note de 1 à 5, de pas vraiment à tout à fait.

11 réponses



## Conclusion

En réponse à la tenue du Rendez-vous de la Biodiversité en Gaspésie et aux échanges qui s'en sont suivis avec des partenaires de la région, la perception du lancement et de la mise en œuvre d'un Plan Nature tel que suggéré par le gouvernement du Québec s'avère particulièrement positive. Il faudra bien entendu faire connaître davantage les orientations et les opportunités de participation active à sa réalisation parmi les organisations et les municipalités de la région dans les prochaines semaines et les mois qui viennent. Ce sera le meilleur moyen d'aller chercher ainsi leur engagement envers le Plan Nature 2030, ce qu'il n'a pas été possible de faire lors du Rendez-vous étant donné que les participants étaient plutôt en mode de prise de connaissance et de questionnement sur les modalités du plan.

En ce qui concerne la date de tenue du Rendez-vous, il y a unanimité parmi les personnes présentes que celle-ci étaient loin d'être idéale compte tenu de la période de l'année où les intervenants sont particulièrement sollicités par différentes activités ou obligations. À leur avis, le début décembre ou la mi-janvier aurait été plus propice à rassembler davantage de participants.

Malgré cette faible participation, le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie demeure très satisfait des échanges tenus et des suggestions et recommandations qui sont ressorties de cette consultation. Ces propositions et celles venant d'un peu partout au Québec contribueront à bonifier le Plan Nature et lui donner une certaine saveur régionale.

Parmi les commentaires reçus lors de cet exercice de consultation, les trois points clés qui sont ressortis sont les suivants :

- Pour que les intervenants de la région se sentent pleinement interpellés par les objectifs du Plan Nature, on estime important que l'échelle locale/régionale soit prise en considération dans sa mise en œuvre.
- Au-delà d'un seul plan gouvernemental s'échelonnant sur quelques années, il faut aller plus loin et s'assurer que la protection de la biodiversité soit intégrée systématiquement dans la gouvernance de l'État.
- La consultation ayant eu lieu dans le village Mi'gmaq de Gesgapegiag, un participant membre de cette communauté a justement souligné à l'assemblée l'importance de rejoindre les intervenants anglophones dans leur langue pour avoir leur adhésion et leur participation future dans la mise en œuvre du Plan. C'est un rappel à demeurer inclusif en toutes circonstances et à ouvrir la porte à des visions et des façons de faire différentes, à l'image même de cette diversité biologique que l'on souhaite protéger pour la suite du monde.

*« Le plus grand danger pour notre planète est la croyance que quelqu'un d'autre va la sauver » Robert Swan*

*La biodiversité fait la beauté du monde, particulièrement ici en Gaspésie.*



*Photo 5 : Rorqual à bosse et falaises du Parc Forillon (Crédit : Sandrine Papias)*

## Annexes

### Annexe 1 : Liste des organisations invitées par secteur

Les organisations en gras sur fond vert sont les organisations invitées et présentes au Rendez-vous de la biodiversité.

Secteur	Organisation
Municipal	1 <b>Table des préfets (coordonnateur ou autre)</b>
	2 Préfet MRC Rocher Percé
	3 Préfet MRC Côte-de-Gaspé
	4 Préfet MRC de Bonaventure
	5 Préfet MRC Avignon
	6 Préfet MRC Haute Gaspésie
	7 MRC Rocher Percé - Aménagiste
	8 <b>MRC de Bonaventure - Aménagiste</b>
	9 <b>MRC Côte-de-Gaspé - Aménagiste</b>
	10 MRC Haute-Gaspésie - Aménagiste
	11 MRC Avignon - Aménagiste
Agricole	12 <b>UPA</b>
	13 Union paysanne
	14 Baie des Saveurs
	15 Nourrir notre Monde
Pêche	16 Gaspésie Gourmande
	17 ACPG
	18 Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie
Forêt	19 Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie
	20 TGIRT
	21 <b>Syndicat des producteurs forestiers (N-R)</b>
	22 Groupement forestier coopératif BDC
Environnement (org. nationales)	23 Damaboïs
	24 GDS
	25 <b>Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie</b>
	26 <b>Conseil de l'Eau Gaspésie Sud</b>
	27 CE Matapédia
	28 <b>Environnement Vert Plus</b>
	29 Ensemble pour l'avenir durable du Grand Gaspé
	30 <b>Association forestière de la Gaspésie</b>
	31 <b>Mission Rivières</b>
	32 Stratégies Saint-Laurent
	33 <b>Comité ZIP Gaspésie</b>
34 Solidarité Gaspésie	
35 Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)	
Conservation (org. nationales)	36 ROMM
	37 Conservation de la nature Canada - Qc. (CNCQ)
	38 SNAP-Québec
	39 Initiative québécoise corridors écologiques
	40 Comité de promotion des ressources naturelles de Saint-Elzéar
	41 Nature Québec
Faune	42 Canards illimités Canada
	43 Représentant régional Zec
	44 Zec des Anses
	45 <b>ZEC Bonaventure</b>
	46 Fédération québécoise pour le saumon atlantique, secteur Gaspésie

	47	SÉPAQ Parc de la Gaspésie
	48	SÉPAQ Miguasha et Île-de-Bonaventure
	49	Parc national Forillon
	50	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
	51	Club des ornithologues de la Gaspésie
	52	Mycologues amateurs de la Gaspésie
<b>Affaires et Finance</b>	53	Desjardins
	54	SADCs
	55	Fondation communautaire Gaspésie - les Îles
	56	Éolien
<b>Universitaire</b>	57	Cégep de la Gaspésie
	58	CIRADD
	59	ÉPAQ
	60	Commission scolaires Chics Chocs
	61	Commission scolaire René-Lévesque
	62	Eastern Shores
	63	Habitat
<b>Santé</b>	64	<b>CISSS</b>
	65	BDCAS
<b>Premières nations</b>	66	Listiguj
	67	Gesgapegiag
	68	Gespeg
	69	MMS
<b>Sports et loisirs</b>	70	URLS
	71	Sentier International des Appalaches
	72	Parc Régional Mont Saint-Joseph
	73	Géoparc de Percé
	74	Parc Régional de la petite rivière Cascapédia (Pin Rouge)
	75	Ski Chic Chocs
	76	Fédération québécoise des clubs Quad
	77	Bioparc de la Gaspésie
	78	<b>Société Cascapédia</b>
<b>Tourisme</b>	79	<b>Tourisme Gaspésie</b>
	80	CCTG
	81	TCRP
	82	CCIBDC
	83	Destination Chic Chocs
	84	Exploramer
	85	Auberge Chic Chac - Mont Miller
<b>Autres</b>	86	Député provincial
	87	Députée provincial
	88	Député fédéral

Annexe 2 : Lettre des producteurs et productrices acéricoles Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

La lettre est en pièce jointe en format pdf.

Annexe 3 : Présentations Powerpoint

Les présentations sont en pièces jointes en format pdf.

Annexe 4 : Article Radio Canada « La Gaspésie se penche sur sa biodiversité »

L'article est en pièce jointe au format pdf.